

Une tribune libre de Bernard Carayon, ancien député LR, maire de Laval, avocat au barreau de Paris.

Non, la France n'est pas responsable de sa mort. Et comme Français, je dénie au président de la République le droit moral d'engager ma nation dans cet insupportable et absurde *mea culpa*. Seuls pourraient être jugés devant l'Histoire les auteurs de son exécution. Mais a-t-on jugé et trainé dans l'opprobre les Résistants, qui, à la Libération, ont fusillé ceux qui avaient trahi notre pays ? Va-t-on juger, un jour, les crimes du terrorisme FLN et de ses alliés français ?

En aucun cas, la France et la République ne sont responsables et coupables : la responsabilité collective est étrangère à notre civilisation. Elle entretient la guerre civile et la détestation entre les peuples. Et c'est d'autant plus grave pour notre pays où résident un ou deux millions d'Algériens.

En hommes d'État, de Gaulle et Mitterrand avaient su amnistier, violant leurs entourages. Ils savaient que la paix des cimetières exige, aussi, l'oubli, suivant en cela leur lointain prédécesseur Henri IV : « que la mémoire de toutes choses passées d'une part et d'autre (...) demeurera éteinte et assoupie, comme des choses non advenues ».

Tant que ce sentiment de culpabilité – inconnu chez les autres grandes Nations – sera entretenu, nous ne vivrons pas « ensemble » avec les Algériens. Qu'ils soient chez eux, ou chez nous.

Emmanuel Macron est un récidiviste de la faute morale. Qualifier, à Alger, durant sa campagne électorale, de « colonisation » la présence française en Algérie, et assimiler celle-ci à un « crime contre l'humanité » avaient révolté les Français qui ont une colonne vertébrale et un peu de mémoire.

Comme l'a écrit Marc Ferro(1), pourtant compagnon de route du FLN, « à l'époque coloniale, les instituteurs, les professeurs et les médecins ont accompli une œuvre dont ils n'ont pas à rougir ».

C'est la France qui a fait l'Algérie. Elle n'était, avant Charles X, qu'un espace sans frontières auquel on donna un nom, peuplé de tribus constamment soumises à ses occupants successifs : romain, vandale, byzantin, turc. À la différence du Maroc, il n'y eut jamais en « Algérie » d'État et de nation ; elle ne fut qu'une base de piraterie et de trafic d'esclaves en Méditerranée à laquelle la France mit un terme,

en y débarquant en 1830. De toute l'histoire de ce territoire, une seule figure se détache, belle et majestueuse : celle d'Abd el-Kader, homme lettré, pieux, sobre et chevaleresque qui, sauvant la communauté chrétienne de Damas des massacres, suscita l'admiration du monde entier. Napoléon III en fit un Grand officier de la Légion d'Honneur. Est-il, pour autant, célébré en Algérie, comme le fondateur de son esprit national ? Nullement. On lui préfère les chefs du FLN qui se comportèrent en barbares durant la guerre et en prévaricateurs dès son issue. Leurs premières victimes furent civiles, et symboliques de la France : un couple d'instituteurs, lors de la « Toussaint rouge » ; les plus nombreuses, des musulmans – civils ou militaires -, fidèles au drapeau français, comme l'avaient été leurs pères à Monte Cassino et à Verdun.

Mutilations, castrations, égorgements, enfants et leurs mères ébouillantés ou brûlés vifs, vieillards vidés de leur sang de manière chirurgicale, anciens combattants crucifiés avec leurs décorations pendantes, les parties génitales découpées et placées dans la bouche. Pas un de nos « intellectuels », avocats et hommes politiques, « porteurs de valise » n'a pleuré ces victimes dont le seul tort était de ne pas avoir embrassé leur cause révolutionnaire. Eux, comme leurs amis du FLN, n'ont pas pardonné à nos troupes d'élite, parachutistes et légionnaires, d'avoir gagné la bataille d'Alger et pacifié le reste du territoire. En somme d'avoir gagné la guerre.

Dès le 19 mars, jour du cessez-le-feu, la boucherie reprend. 80 000 harkis, lâchés par le gouvernement, sont torturés et assassinés. Beaucoup d'Européens aussi.

Eux, n'eurent ni avocats, ni jugements, juste des procureurs en France. Pas une féministe pour s'émouvoir des éviscérations de musulmanes comme des Européennes enlevées et martyrisées dans les bordels militaires de campagne du FLN.

Non, la France n'est pas « responsable » de la mort d'un avocat FLN, mais bien coupable d'avoir abandonné les derniers combattants de l'honneur. Tant que leur mémoire ne sera pas défendue en Algérie par le Président de la République, il ne saurait exister de « paix des braves » et de réconciliation.